

CONSEIL D' ÉCOLE 1/3 DU jeudi 03 novembre 2016

18h30 ... 20h30

École Élémentaire DANIEL GALLAND - 91 770 Saint-Vrain

PRÉSENTS :

* MAIRIE :

Monsieur Pierre Cochard, maire de Saint-Vrain

Mme Véronique Hély responsable du service jeunesse

Monsieur Michel Allard premier adjoint au Maire délégué au scolaire, périscolaire, jeunesse

* REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Mmes Carole Allibert, Crystel Auriol, Alexandrine Bernage, Céline Billot, Lætitia Jeanne, Delphine Laurac, Céline Oberlin, Vanessa Roger

* ENSEIGNANTS :

Mme Murielle ARNAUD

CPa

Mme Sofia SIMOÈS

CPb

Mme Christelle GUITTIER

CE1

M. Grégoire ALLIOT

CE2

Mme Anne-Sophie CAHUZAC

CE2-CM1 (secrétaire de séance)

Mme Evelyne VILLAIN

CM1

Mme Stéphanie ODASSO

CM2a

M. Philippe DESSALLES

CM2b

Mme Delphine BRIGE

ULIS école

🔗 bilan de rentrée pour les NAP (autorisation de sortie, tarifs, encadrement, COPIL)

Le nombre d'intervenants a été réduit mais compensé par les animateurs de la commune. La FCPE questionne la mairie sur les taux d'encadrement : ils sont de 1 adulte pour 14 enfants en maternelle (PS à GS) et de 1 adulte pour 18 enfants en élémentaire (CP à CM2). La gratuité des NAP est garantie pour l'année scolaire 2016-2017. Pour l'année 2017-2016, la gratuité sera fonction du futur budget, de son équilibre et des subventions. Il n'est pas possible de se prononcer sur cette question pour le moment. La mairie perçoit deux subventions : l'une de la CAF, l'autre de l'état.

Un Comité de Pilotage (COPIL) sera proposé pour ce dossier, avant les vacances de Noël.

S'agissant des autorisations de sortie, un document spécifique est à fournir au périscolaire. Nous rappelons le mail de contact : service-jeunesse@mairiesaintvrain91.fr

🔗 bilan de l'étude et de la cantine (organisation, fluidité des services)

Le quart d'heure supplémentaire libéré grâce à la modification de l'heure d'ouverture de l'école permet une meilleure fluidité des services et des repas. Les retards sont rares voire inexistantes désormais. Tout ceci rend la pause méridienne plus simple pour les animateurs et les enfants.

12 élèves de GS déjeunent au self « élémentaire » chaque jour (1/3 des effectifs de GS) ; cela permet de les préparer à l'autonomie grandissante requise au CP.

Entre 175 et 185 élèves d'élémentaire fréquentent la restauration scolaire chaque midi. Pour la maternelle la fréquentation est de 80-85 élèves.

Pour l'étude, nous fonctionnons sur 3 groupes d'élèves pris en charge par 3 enseignants (davantage que l'an dernier) et 5 animateurs qui se relaient sur la semaine. Lundi mardi et jeudi : 2 groupes avec enseignants et 1 groupe avec un animateur. Vendredi, 1 groupe enseignant et 2 groupes avec animateurs. Nous sommes toujours sous le régime de l'étude surveillée mais fonctionnons en étude

dirigée pour un meilleur accompagnement des élèves. Les groupes fluctuent entre 10 et 18 élèves.

🔗 stationnement aux abords de l'école

Tout le monde s'accorde à dire qu'il s'agit d'un vrai problème de citoyenneté qui provoque de nombreuses nuisances à l'échelle de l'école mais aussi des riverains. On constate certains stationnements anarchiques et des manœuvres plutôt sportives de parents d'élèves qui ne sont pas nécessairement scolarisés dans les écoles Daniel Galland. La mairie intervient par l'intermédiaire du policier municipal et communique aussi grâce aux cahiers de liaison des élèves scolarisés à l'école Sainte Claire. D'autres solutions sont envisagées comme l'utilisation du bulletin municipal pour sensibiliser la population, la création d'un système piéton mutualisé d'accompagnement parental (souvent appelé « pédibus »)... Vers la maison de retraite, la création de nouvelles places dédiées aux taxis chargés d'accompagner les élèves du dispositif Ulis École est envisagée en remplacement de celles situées sur le parking du supermarché (un système de pancartes sera à prévoir également). La mairie comprend les inquiétudes des parents face à la restructuration de la zone qui accueille actuellement la moyenne surface et son parking. Cela sera étudié lors de la révision du PLU.

🔗 participation financière de la mairie pour l'école

Monsieur Allard présente la répartition du budget municipal consacré au secteur scolaire et jeunesse. Ces budgets s'articulent en année civile. Plus de 40 % des dépenses de la ville y sont consacrées. Dans ce budget, 20 % des dépenses sont en faveur de l'ALSH (centre de loisirs), 25 % en faveur du secteur scolaire (maternelle + élémentaire), et 55 % en faveur périscolaire.

Côté élémentaire Daniel Galland, les postes sont les suivants :

- 11 132€ fournitures
- 613€ dictionnaires CM2-6è
- 780€ copieur (maintenance et consommables)
- 15 420€ classe de découverte
- 2 340€ financement du transport en bus pour la sortie de fin d'année
- 5 664€ fonctionnement du bus communal

Soit 35 949€ de budget de fonctionnement auxquels s'ajoutent 6 000€ d'investissement (achat de tables et de chaises) ainsi que des dépenses annexes mineures mais non négligeables comme l'achat de fournitures de premiers soins (thermomètres sans contact, pansements...)

- total 41 949€

L'école privée Sainte Claire étant sous contrat avec l'Éducation Nationale, la commune a comme obligation légale de participer financièrement à son fonctionnement (7000€). La commune est en droit de percevoir des droits d'écolage pour les enfants scolarisés à Saint-Vrain mais non résidents.

Nous remercions M. Allard pour ces précisions.

🔗 bilan des élections de représentants de parents d'élèves

La FCPE est réélue avec :

327 inscrits, 173 votants, 18 blancs ou nuls, 155 suffrages exprimés, 52,91% de taux de participation. Les élus sont Mme Lætitia Jeanne (présidente), Mme Céline Billot, Mme Alexandrine Bernage, M. Sylvain Laurac, Mme Carole Allibert, Mme Vanessa Roger, Mme Céline Auberlin, Mme Crystel Auriol, Mme Delphine Laurac, Mme Fabienne Corre, M. Éric Siré, M. Julien Marcotte.

La FCPE demande à ce que la mairie publie les coordonnées de la fédération dans le livret d'accueil tout comme cela se fait pour les associations de parents de l'école Sainte-Claire. Cette demande est difficile à exaucer dans la mesure où le livret est conçu et imprimé bien avant les élections. En revanche, la mairie propose que ces informations soient disponibles sur le site internet de Saint-

Vrain.

🔗 Travaux

Aucun travaux d'importance n'est prévu. Seules les modifications liées à la sécurité sont envisagées (voir ci-après, paragraphe « sécurité et PPMS »).

Les réparations des vitres, faisant suite aux derniers actes de vandalisme provenant de la rue des Noblets, ont été prises en charge. Une plainte a été déposée à la gendarmerie, et une déclaration faite aux assureurs.

🔗 bilan de la fête de fin d'année du 2 juillet 2016 (taux de participation, organisation du spectacle et du repas, présence des animateurs)

Les familles remercient l'équipe enseignante et la mairie d'avoir tout mis en œuvre pour garantir les conditions de sécurité nécessaires au maintien de cet événement.

Du côté des enseignants le bilan est plutôt positif même si l'on a conscience que les prestations étaient trop nombreuses et donc trop longues. Ceci s'explique entre-autre par la volonté de montrer un maximum de danses et de chants aux familles. Ce sera rectifié l'an prochain avec un meilleur contrôle de la durée des morceaux mais 10min par classe auxquelles on rajoute les transitions aboutissent très vite à 2h de spectacle. Des intempéries survenues lors des deux journées de répétitions générales nous ont empêchés d'effectuer un chronométrage estimatif précis et fiable du spectacle.

Nous en profitons pour remercier M. Praud ainsi que son ami musicien qui ont donné une autre dimension au spectacle en apportant des micros, en les installant et en les désinstallant pendant tout le spectacle. Un achat de matériel est envisagé.

Le taux de participation nous a semblé très satisfaisant et la répartition des tâches plutôt complète si ce n'est des suggestions pour l'an prochain : des responsables pour l'installation des tables et des chaises, pour la distribution du café... On suggère également un affichage à l'entrée pour rappeler les horaires et la conduite à tenir pour les fumeurs (on ne fume pas à l'intérieur de l'école, on n'ouvre pas la grille de l'école en cours de spectacle pour les fumeurs ni pour aller acheter de l'eau par exemple). Concernant la sécurité, nous remercions la mairie d'avoir permis la présence du policier municipal pour l'accueil des familles. Nous adressons également des remerciements appuyés en faveur de Jérôme Reffin notre cuisinier, qui s'est consacré à la pré-cuisson des saucisses la veille et à la cuisson des frites le jour J. Il a assuré une logistique indispensable. A l'exception d'un parent qui s'est montré très incorrect, les familles ont semble t-il compris et admis les impératifs d'organisation imposés par le contexte actuel.

La remise des dictionnaires par la mairie et la cérémonie des chapeaux à destination des élèves quittant l'école en fin de scolarité primaire, sont des moments attendus et appréciés.

Les jeux des animateurs ont été un « plus » cette année. Cette fête met un point final à l'année scolaire. Cela semble normal d'y associer l'ensemble des partenaires. Cela a notamment permis à Thomas Heritier de proposer aux adultes invités une initiation au tchouk-ball, qui est un sport qu'il propose aux enfants inscrits aux NAP. Les parents d'élèves remercient l'école et la mairie ainsi que les animateurs pour les jeux qu'ils ont proposés. Ce côté convivial a permis de « prolonger la fête ».

Pour la fête 2017, la date du samedi 1^{er} juillet est arrêtée.

🔗 bilan de rentrée : organisation du jour de rentrée des classes, effectifs, répartition,

équipe enseignante et AVS, nouveaux horaires, retards

La décision a été prise d'accueillir des parents et les enfants dans l'enceinte de l'école pour la raison suivante : les consignes en matière de sécurité sont d'éviter les attroupements de personnes. Il nous a semblé que l'accueil à l'extérieur de l'école provoquait justement un très important regroupement de personnes visible et exposé à partir de la rue des Noblets. Les classes ont donc été accueillies dans la cour de récréation, chaque enseignant ayant affiché en grand format sa liste à des endroits différents et parsemés dans la cour de récréation. Les familles remercient l'école d'avoir permis d'organiser la rentrée des classes dans des conditions d'accueil et de sécurité rassurantes pour tous.

Les effectifs sont :

- 42 CP (22 Cpa Mme Arnaud + 20 Cpb Mme Simoes)
- 30 CE1 (Mme Guittier)
- 43 CE2 (29 CE2 Mme Fouillet et M. Alliot + 14 CE2 Mme Cahuzac)
- 39 CM1 (28 CM1 Mme Villain + 11 CM1 Mme Cahuzac)
- 52 CM2 (26 CM2a Mme Odaso + 26 CM2b Mme Sellier et M. Dessalles)
- 12 élèves Ulis école intégrés aux effectifs ci-dessus (Mme Brige)

Pour cette année : le total des élèves est de 206 (2015 en fin d'année dernière).

Les enseignants ayant rejoint l'équipe sont Mmes Cahuzac (titre définitif), Mme Fouillet, Mme Sellier et M. Alliot.

Nous nous sommes tous adaptés aux nouveaux horaires. Il n'y a plus de retards à 13h30 après le déjeuner (retards constatés l'an dernier, et ayant motivé le changement d'horaire). Concernant les retards, ils sont moins nombreux s'agissant des familles qui ont des enfants en maternelle et en élémentaire. En revanche, les familles connaissant des problèmes de respect d'horaires l'an dernier sont encore concernées par les mêmes retards cette année. Nous n'hésitons pas à faire des rappels au règlement et à évoquer les difficultés provoquées mais cela semble avoir peu d'effets ... même si certaines familles se sont montrées capables de rectifier durablement leur organisation. Nous les en remercions. Nous sollicitons la FCPE afin qu'elle réfléchisse à la possibilité d'intervenir et/ou de sensibiliser les familles habituées aux retards sur les difficultés ainsi provoquées.

La mairie propose de faire un rappel des horaires de l'école dans le bulletin communal afin de sensibiliser les habitants sur ce problème de citoyenneté.

Il y a dans l'école 5 AVS (auxiliaires de vie scolaire) : Mmes Armaing, Damiot, Guidoux, Pacca et Thiebaut. Elles interviennent collectivement ou individuellement. Elles aident 14 élèves : 12 sont inscrit dans le dispositif Ulis École et 2 dans le dispositif ordinaire.

🔗 nouveau règlement de l'école

Lecture et vote du nouveau règlement accepté à l'unanimité.

🔗 nouvelle organisation du dispositif ULIS École

Rappel : désormais, et conformément à la circulaire n° 2015-129, les élèves porteurs de handicap pour lesquels une notification en faveur de l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire a été proposée, sont inscrits dans leur classe d'âge et non pas dans leur classe de compétence. Une tolérance d'une année de décalage a été respectée selon les enfants.

La mise en place du dispositif présente quelques difficultés auxquelles nous nous attendions. Il faut multiplier les concertations entre collègues puisque les échanges de classes se sont eux-mêmes multipliés.

Ce dispositif, qui se calque davantage sur celui du collège, exige davantage d'autonomie de la part

d'élèves chez qui l'autonomie justement faisait souvent défaut...et ce malgré la présence et l'aide plus que jamais précieuse de nos 5 AVS, que nous remercions pour leur investissement d'ailleurs. Chez les familles et chez les élèves concernés, la situation actuelle est source d'incompréhension et d'inquiétude face à un niveau de classe souvent largement supérieur aux capacités et ce malgré la différenciation proposée. Se pose également le problème de l'évaluation : quelles compétences évalue t-on, oralement ou à l'écrit, avec ou sans aide, comment noter les résultats dans le LSUN... Mmes Brige, Odasso et M. Dessalles sont inscrits à une formation sur l'application de la circulaire Ulis École.

🔗 nouveaux livrets d'évaluation (LSUN)

Le livret est opérationnel même si certaines fonctions doivent encore être activées comme le transfert de fichiers d'une académie à une autre par exemple. Il nous faudra du temps pour l'essayer et le tester. Une formation d'école est prévue bientôt.

Ce livret scolaire regroupera deux types de bilans:

- les bilans périodiques, correspondant aux anciens bulletins trimestriels ;
- les bilans de fin de cycle réalisés à la fin des cycle 2 (CE2), cycle 3 (6ème) et cycle 4 (3ème).
- les attestations obtenues, PSC1 (premiers secours), ASSR 1 et 2 (attestation scolaire de sécurité routière) , ASSN (attestation scolaire "savoir-nager").

Les bilans de fin de cycle comportent 8 composantes:

- Les 4 objectifs de connaissances et de compétences du domaine 1 du Socle commun.
- Les 4 autres domaines du Socle commun.

🔗 bilan sécurité et PPMS : exercices d'évacuation, confinement simple, confinement amélioré, intrusion

Rappel : le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) comporte 4 volets :

- évacuation (comme pas exemple en cas de déclenchement de l'alarme incendie ou des capteurs)
- confinement simple (en cas de tempête par exemple)
- confinement amélioré avec calfeutrage (risque majeur incident chimique externe)
- intrusion (se cacher – s'enfuir)

Un exercice d'évacuation a eu lieu lors du passage de la commission de sécurité du 23 septembre dernier (temps d'évacuation satisfaisant).

Concernant le PPMS intrusion :

- une rencontre avec la gendarmerie de Marolles s'est faite le 21 juin
- une réunion associant les enseignants et la mairie s'est déroulée le samedi 8 octobre pour préparer l'exercice à venir et s'entendre sur le discours à tenir selon le niveau de classe
- mardi 11 octobre nous avons fait retentir les 3 signaux sonores à 2 minutes d'intervalle pour les faire reconnaître et différencier aux élèves. Puis nous avons évoquer les raisons et les modalités d'un exercice selon le scénario « intrusion » avec nos élèves et fait coller un message dans les cahiers de liaison pour annoncer l'a simulation imminente
- mardi 18 octobre, exercice « intrusion » en présence d'un gendarme formé et spécialisé dans ce genre de risques.

Tous s'est bien déroulé. L'exercice a fait apparaître des modifications techniques à apporter aux locaux telles que : obturation des hublots de portes de classes, mise en place de verrous, étude de la mise en place possible d'un système d'alerte commun ... L'exercice a également permis de mettre en évidence des gestes et des réflexes à avoir (éteindre les lumières et les écrans, position d'attente allongée...)

Il est demandé à tout personnel adulte de l'école, de tenir son téléphone portable à portée de main

en position vibreur (même en classe) et d'enregistrer les contacts de l'école dans une liste d'envoi de SMS groupé. Pour des raisons de sécurité, les enseignants peuvent être amenés à consulter leurs écrans de téléphone pour identifier l'origine des messages qu'ils pourraient recevoir. D'autres exercices seront réalisés. Une précision reste à apporter par la hiérarchie quant aux scénarios des simulations.

🔗 évaluations de rentrée, évaluations diagnostiques

Seuls les classes CE2 sont tenues de passer des évaluations diagnostiques sans pour autant qu'il y ait une obligation de remontée des résultats à l'inspection. Des exercices sont proposés par l'Éducation Nationale mais les enseignants ont le libre choix des supports. Cependant certaines classes font également passer des évaluations diagnostiques regroupées en début d'année ou au fur et à mesure des compétences sollicitées...et ce tout au long de l'année.

🔗 pédagogie et projets : annonce des engagements par classe, par niveaux, par cycles sur divers projets, rencontres et actions.

- CM2 : classe de découverte (du 29 mai au 8 juin à Lans en Vercors). Même thème /même organisme que l'an dernier (Œuvres Universitaires du Loiret) - participation aux rencontres de circonscription (hand, course d'orientation...) - élections de délégués de classe (budget accordé aux élèves qui ont un programme réalisable destiné à l'ensemble de l'école sur le thème de la solidarité, à l'environnement, aux loisirs créatifs...

- CM1 : rencontre de cross, rencontre hand en fin d'année, projet autour du Vendée Globe, participation aux rencontres photographiques "Clic 91"

- CP / CE1 : projet École et cinéma. Ce dispositif Éducation Nationale propose un travail autour de 3 films. Le 1er (de Tim Burton) en novembre : l'étrange Noël de M. Jack

Un partenariat avec la médiathèque de Saint-Vrain est mis en place (table de montage vidéo pour réaliser un court métrage au mois de janvier).

Les enseignantes remercient la mairie pour l'octroi du bus qui leur permettra d'assister aux séances du vendredi (journée habituellement sans transport)

- CE2 : cross + course d'orientation. Projet en lien avec le développement durable : projet compost, récupération d'eau.

- CE2 / CM1 : participation au cross de Marolles, projet sur les médias et la presse. Il s'agit de découvrir la presse écrite par le biais d'un abonnement à un quotidien. Puis de sensibiliser les élèves au comportement de lecteur (esprit critique). Enfin il s'agira de produire des articles à la manière d'un journaliste.

Le marché de Noël ne sera pas organisé car un événement de ce type demande d'être anticipé de longue date. Ce qui est rendu difficile par le turn over de 4 à 5 enseignants à chaque rentrée.

🔗 Commémorations du 11 novembre.

Monsieur le maire, au nom du conseil municipal et du monde combattant, remercie Mme Odasso qui s'associe une fois de plus aux cérémonies du 11 novembre en encadrant un groupe d'élèves pour proposer une lecture et chanter la Marseillaise.

🔗 dates des futurs conseils d'école

conseil 2 : lundi 27 février 2017 18h30-20h30

conseil 3 : prévu le vendredi 9 juin décalé au vendredi 16 juin 2017 18h30-20h30